



CSE : CDPR

Ressources Cerro de Pasco Complète l'Acquisition de la mine Santander de Trevali

MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA — Le 3 décembre 2021, **Ressources Cerro de Pasco Inc.** (CSE : CDPR) (Francfort : N8HP) (« CDPR », ou la « Société ») est heureuse d'annoncer qu'elle a complété l'acquisition de la mine Sandander de Trevali Mining Corporation (« **Trevali** ») (TSX : TV) (BVL : TV) (OTCQX : TREVF) (Frankfort : 4TI), située à environ 215 kilomètres au nord-est de Lima, au Pérou, et qui comprend une mine souterraine, une usine de traitement d'une capacité de 2 000 tonnes par jour, une installation de flottation classique au sulfure et d'autres installations connexes (se référer au communiqués de presse du 8 novembre 2021).

Guy Goulet, chef de la direction de CDPR, a déclaré : Nous canalisons nos efforts, conformément à nos compétences clés, notamment la gestion détaillée des opérations minières à un stade avancé et le retraitement des stocks de minéraux et des résidus miniers. Cela nous attire naturellement vers les actifs de type "tail" ou "sub-scale" près de Cerro de Pasco, avec une fermeture à l'horizon mais où nous avons identifié une façon de prolonger la durée de vie de la mine, de manière responsable et rentable. Nous sommes ravis que cette acquisition brise la glace et permette à notre équipe de faire ce qu'elle fait de mieux."

Stratégie de la Société

La transaction tire partie des atouts naturels de CDPR, qui a constitué une équipe d'experts hautement qualifiés en 2019 en vue de prendre le contrôle de l'ensemble du complexe minier de Cerro de Pasco de Volcan / Glencore. Les négociations avec Volcan/Glencore ont été suspendues en attente des travaux d'exploration des résidus miniers de Quiulacochoa, qui sont désormais approuvés par le ministère de l'Énergie et des Mines et qui devraient commencer à la fin de la saison des pluies en cours, soit en avril.

Dans l'intervalle, l'équipe de CDPR a usé de ses compétences pour identifier des opportunités complémentaires dans un rayon de 70 km autour de Cerro de Pasco, où la concession El Metalurgista reste au cœur de la stratégie à long terme de la Société.

La Société envisage la prolongation de la durée de vie du corps minéralisé Magistral, tout en aménageant l'accès au corps minéralisé de la cheminée Santander à teneur plus élevée au cours des 24 à 36 prochains mois, ce qui peut prolonger la durée de vie de la mine de cinq ans. De plus, CDPR prévoit augmenter les frais d'exploration de cette propriété.

Faits saillants de la transaction

- 1 million de dollars canadiens devant être payés en liquide à la clôture;

- 10 millions d'actions de CDPR, qui seront libérées de l'entiercement et librement négociables selon le calendrier suivant : (i) 10 % à la clôture de la Transaction, et (ii) 15 % tous les six mois par la suite.
- Une redevance nette de fonderie égale à 1 % de tous les nouveaux gisements au-delà des ressources présentement définies aux gisements de Magistral et de la cheminée Santander;
- Un paiement conditionnel jusqu'à concurrence de 2,5 millions de dollars américains si le prix moyen du zinc au LME pour 2022 est d'au moins 1,30 \$ US la livre;

Billet à ordre garanti

« En marge de la Transaction, la Société a conclu une entente avec un porteur de plus de 10 % des titres de la Société en vertu de laquelle elle a émis, en contrepartie d'un prix de souscription d'environ 1 500 000\$, un billet à ordre garanti ainsi que 3 000 000 bons de souscription de la Société permettant d'acquérir un même nombre d'actions ordinaires de la Société au prix de 0,50\$ l'action. Cette entente constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « Règlement 61-101 »). Cependant, les administrateurs de la Société ont déterminé que les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires, prévues respectivement aux articles 5.5 a) et 5.7 1) a) du Règlement 61-101, peuvent être invoquées, car ni la juste valeur marchande des titres émis à cet initié ni la juste valeur marchande de la contrepartie ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'opinion contraire ou de désaccord en lien avec ce qui précède. »

Information technique

M. Shane Whitty a révisé et approuvé les informations scientifiques et techniques contenues dans le présent communiqué de presse. M. Whitty est une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 et il occupe aussi le poste de vice-président, Exploration et services techniques de CDPR.

À propos de Ressources Cerro de Pasco Inc.

Ressources Cerro de Pasco Inc. est une société de gestion de ressources soucieuse du respect des plus strictes exigences environnementales, sociales et juridiques des institutions et des investisseurs au niveau mondial. La force stratégique clé de la Société réside dans sa connaissance inégalée des défis et des opportunités présentés par la richesse minière de la ville de Cerro de Pasco au Pérou, ainsi que dans son équipe de gestion hautement expérimentée et pragmatique dont les membres proviennent à la fois du Pérou et de l'étranger. La Société se concentrera sur le développement de la concession minière El Metalurgista à l'aide de solutions de géo-ressources et de développement industriel innovantes afin de garantir la durabilité économique à long terme des opérations, en harmonie avec une population locale saine et prospère.

Énoncés prospectifs et exclusion de responsabilité

Certaines informations contenues dans le présent document peuvent constituer une « information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En général, les informations prospectives peuvent être identifiées par des mots comme « pro forma », « planifie », « s'attend », « peut », « devrait », « pourrait », « pourra », « budget », « prévu », « estime », « prévoit », « a l'intention », « anticipe », « croit », ou des variations de ces mots ou phrases, y compris les variations négatives, qui font référence à certaines mesures, certains événements ou certains résultats qui peuvent être prises, se produire ou être réalisés. De tels énoncés

prospectifs, qui concernent notamment : la capacité des parties de respecter les conditions préalables à la transaction; la clôture, l'échéancier, les avantages et les effets de la transaction; les événements et les mécanismes prévus, comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient considérablement différents de ceux qui sont exprimés ou qui sont implicites dans ces énoncés prospectifs ou ces informations prospectives. De tels facteurs comprennent, entre autres, l'exercice de tout droit de résiliation en vertu de la convention; l'incapacité des parties de satisfaire les conditions de clôture de la transaction ou de renoncer à ce qu'elles soient satisfaites en temps opportun; l'incapacité de la Société de tirer profit de la transaction; les risques liés à l'exploration, à la mise en valeur et aux activités minières; l'incidence d'événements macroéconomiques ainsi que l'impact de la pandémie de COVID-19; et tout effet défavorable important sur les activités, les propriétés et les actifs de la Société. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs et aux informations prospectives. La Société ne mettra pas à jour les énoncés prospectifs ni les informations prospectives qui sont intégrés par renvoi aux présentes, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'exigent.

Renseignements

Ressources Cerro de Pasco Inc.

Guy Goulet, président et chef de la direction

Tél. : 579-476-7000

Courriel : ggoulet@pascoresources.com